

Le col des Supeyres 2 (circuit n°26)

Ambert Livradois-Forez - Chalmazel-Jeansagnière



Remontée à Chalmazel (Centre VTT Bois Noirs)



Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 5 h

Longueur : 49.4 km

Dénivelé positif : 1180 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Chalmazel (station de ski)

Arrivée : Chalmazel (station de ski)

Balisage : ► Balisage VTT

Communes : 1. Chalmazel-Jeansagnière

2. Le Brugeron

3. Saint-Pierre-la-Bourlhonne

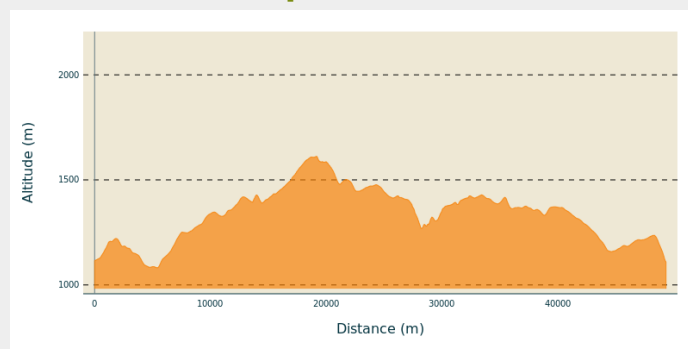
4. Job

5. Sauvain

6. Valcivières

7. Saint-Bonnet-le-Courreau

Profil altimétrique



Sur votre chemin...



Hermine (A)



Renard (B)



Busard Saint-Martin (C)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

La randonnée VTT vous emmène sur des sentiers partagés.

Pour que tout se passe bien, merci de respecter ces quelques principes :

A VTT vous partagez l'espace naturel avec d'autres utilisateurs et évoluez dans un environnement parfois fragile.

Soyez donc courtois et respectez la nature !

Le code du VTTiste vise à promouvoir un état d'esprit et une façon de pratiquer qui doivent devenir habituels

MERCI DONC DE RESPECTER LES RÈGLES SUIVANTES

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- **Portez un casque**
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures
- Attention aux engins agricoles et forestiers
- Refermez les barrières
- Evitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages
- Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement

i Lieux de renseignement

Espace VTT/FFC du massif des Bois Noirs

11, rue des Lilas (Chez Dubien Jean-Luc),
42440 Noirétable

al.chapot42@gmail.com

Tel : 06 73 24 07 49

<http://www.boisnoirs.fr>



Source



Topo-guide Espace VTT-FFC Massif des Bois-Noirs

<http://www.boisnoirs.fr>



Travel-Plan : DESTINATION GRAND AIR

<https://destinationgrandair.com/>

Sur votre chemin...



Hermine (A)

L'Hermine est mince et souple comme la belette, à qui elle ressemble beaucoup. Elle s'en distingue par sa taille plus grande, sa queue proportionnellement plus longue et toujours noire au bout, et par une ligne de démarcation nette entre le brun-roux du dessus et le blanc du dessous. La longueur totale du corps est, pour le mâle, de 16 à 31cm, avec une queue de 6 à 12cm pour la queue. Le poids d'un mâle varie de 130 à 445 g et celui de la femelle de 130 à 280 g.

L'hermine habite une bonne partie de l'Europe, n'évitant que les parties plus méditerranéennes, donc les plus chaudes. Inversement, elle est tout à fait à son aise dans les régions froides et les montagnes. Son terrain de chasse couvre de 10 à 100 hectares en fonction de la densité de ses proies, essentiellement des campagnols du genre *Arvicola* et les lapins, avant l'épizootie de myxomatose qui a bien failli la faire disparaître indirectement. Elle est plutôt nocturne en hiver et diurne en été.

La durée de vie moyenne est de 1an et demi, 10 ans maximum

En dehors de la période de rut, les mâles et les femelles défendent des territoires distincts où se trouvent 2 à 10 gîtes. Pendant le rut, les femelles restent dans le leur, mais les mâles se déplacent, leur domaine vital recouvrant les territoires de plusieurs femelles. Les vieux mâles vont loin à la recherche des femelles, les jeunes essaient de s'accoupler avec une femelle. En automne, une femelle peut chasser avec 5 à 8 jeunes déjà grands.

Crédit photo : PNRLF



Renard (B)

Sa tête mesure en moyenne 60 cm de long avec un corps d'environ 90 cm et une queue de 40 à 60 cm. A taille adulte, son poids peut atteindre 11 kg. Il s'agit de la plus grande et grosse espèce du genre *Vulpes*. En France, les mâles mesurent 110 cm de long pour un poids de 6 kg alors que les renardes sont légèrement plus petites et plus légères. Ils atteignent les 40 cm au garrot.

Le renard roux ressemble plus ou moins à un chien avec un corps allongé et de courtes pattes pour une queue très touffue. Ses oreilles mesurant 8 à 15 cm de long sont pointues et son museau est particulièrement allongé. Il est généralement d'un roux vif avec le bout de la queue, la gorge et le ventre blanc. Cependant il n'est pas rare de voir des individus noir foncé, totalement bruns ou partiellement beiges.

Son pelage dorsal est bien épais l'hiver et pendant les saisons estivales, il tend souvent à perdre sa couleur rousse pour une teinte plus claire. Le dos de ses oreilles ainsi que ses pattes sont la plupart du temps noires. Ses pattes postérieures, petites et fragiles, sont munies de griffes semi-rétractiles. Sa mâchoire est puissante et comporte 42 dents très dures et aiguisées lui permettant de déchiqueter ses proies. On note 20 dents sur la partie supérieure de la mâchoire et 22 sur la partie inférieure. Les pupilles de ses yeux sont verticales.

C'est un animal plutôt nocturne ou crépusculaire très discret. Durant la nuit le renard chasse des petits mammifères comme des mulots, campagnols, des écureuils ou encore des lapins ou de petits lièvres. Il est omnivore et peut s'alimenter de glands, de charognes, de déchets, d'amphibiens, d'oiseaux nichant à terre, de rongeurs comme le ragondin, d'insectes ou encore même de fruits. Sa vue est particulièrement développée pour cette vie nocturne, en effet le renard roux possède une membrane supplémentaire qui réfléchit la lumière lui permettant ainsi de doubler l'intensité lumineuse de ce qu'il voit. Enfin et surtout, son ouïe est très développée et lui permet d'entendre un lombric rampant sur le sol.

Crédit photo : PNRLF



Busard Saint-Martin (C)

Un peu plus petit que le Busard des roseaux, mais sa queue est plus large et son extrémité plus arrondie. Le plumage du mâle est très clair avec un large croupion blanc. L'extrémité des ailes est noire. Se distingue du Busard cendré par l'absence de bande noire sur le dessus et le dessous des ailes. Femelle ou immature, le dessus est brun sombre avec le dessous jaunâtre rayé. Confusion possible avec la femelle ou immature.

Crédit photo : PNRLF